

# LE PAYS D'AUGE À TRAVERS...

## La Normandie au XIX<sup>e</sup> siècle - Entre tradition et modernité

L'aréopage d'experts qui cosignent cet épais volume (606 pages) prête à sourire. 5 hommes. L'éditeur est-il conscient que ce quintette est peu commercial ? Imagine-t-on une jeune doctorante de 2016 ne pas frémir face à cette exclusion d'un regard féminin ? Aura-t-elle envie d'acquérir le volume ? D'autant que les premières « Orientations bibliographiques » apparaissant dans le livre dirigent vers les travaux de 8 femmes sur 23 références ce qui fait un peu plus d'un tiers. Dès lors, confiner ces auteures au rôle de petites mains ou soutières semble, un peu, vieux jeu. Du coup, inquiet, je file à l'index des « Noms de personnes » pour repérer les figures féminines mises à l'honneur.

J'avoue ne pas connaître la première : « Lucienne Anquetil ». La page 543 m'enseigne qu'elle fut la reine de Normandie lors des Fêtes du Millénaire normand, célébré à Rouen en 1911. Diable, « 1911 », ce n'est plus le XIX<sup>e</sup> siècle, stricto sensu, mais après tout, l'idée plutôt moderne que le XIX<sup>e</sup> siècle ne commence et ne s'arrête pas forcément en 1800 et 1900 n'est pas pour me déplaire. Pour autant, ce déve-

loppement sur cette commémoration de 1911 est justifiable si l'on fait valoir que le XIX<sup>e</sup> siècle prend réellement fin en 1914, ce qui n'est pas le cas ici. Alors, nos auteurs se sont-ils posé la question liminaire de la rupture avec le XVIII<sup>e</sup> siècle ? Plutôt mollement, même si Yannick Marec laisse entendre à juste titre que la réponse n'est pas identique pour la Basse et la Haute-Normandie et plus encore, semble-t-il, pour les départements limitrophes de l'Orne et du Calvados. Dans l'Orne, Louis de Frotté aura mené une lutte contre-révolutionnaire assez populaire jusqu'à son exécution en 1800 ; dans le Calvados, Jacques-Guillaume Thouret fut au service de la Révolution peu violemment rejetée par ses ressortissants jusqu'à son exécution en 1794. Revenons à l'index. À la lettre « B » la duchesse de Berry a droit à 3 occurrences lorsque Eugène Boudin, que j'aime bien aussi, a droit à 7. Bon après avoir lu tout ce qui les concerne, l'équilibre est respecté. Même moins nombreuses, les occurrences de la duchesse ouvrent sur de plus longs paragraphes que ceux de Boudin. Venons en, c'est de rigueur dans ces colonnes, à l'examen des pages consacrées au Pays d'Auge. Le passage intitulé : « Les fruits » n'indique pas la tendance lourde du siècle qui voit progresser l'inexorable inversion de la proportion des poiriers et des pommiers dans les clos plantés et les herbages, hors le Domfrontais. Cela, notamment à cause de la difficulté technique de production du poiré, vu la teneur des sucres « explosifs » de la poire, et suite à de multiples affaires de fraude visant à commercialiser le poiré comme petit vin blanc de la Loire. Relier la disparité des ventes de pommes en 1868 (0%) et 1871 (90%) aux supposées fluctuations de la récolte laisse dubitatif. La demande parisienne n'a-t-elle

pas été plus forte après le siège prussien et pendant la Commune ? L'analyse du « Lait, beurre, fromage » coupe fort heureusement à la légende du prêtre réfractaire qui aurait enseigné à Marie Harel son savoir-faire mais ne rend nul hommage aux fermières normandes qui furent les véritables expertes de la confection et de l'affinage des fromages blancs. Le sculpteur Arthur Le Duc, originaire de Torigni-sur-Vire a pourtant présenté dès 1887, au Salon des Artistes Français des Champs-Élysées, le plâtre de sa « Fermière normande », sa chienne sur l'épaule. La phrase : « Les Augerons ont longtemps exploité leur position géographique » laisse cette fois songeur. Il nous semble peu probable qu'elle fasse allusion, en son contexte (page 154), à la relative proximité des abattoirs de la Villette ou à la lente mise en place du chemin de fer reliant à Paris. Aussi supposons-nous que l'auteur observe que les Augerons ont bénéficié d'un climat tempéré par la saine influence du Gulf-Stream. Par ailleurs, ayant un petit peu travaillé la question de la consommation alcoolique, il me semble que certaines assertions sont bien expéditives. On ne peut laisser entendre que les « notables entrent en guerre contre le fléau » face à des paysans et des ouvriers livrés à l'ivresse. La majorité des élus républicains normands ont enfourché le cheval de bataille des bouilleurs de cru et souvent assoupli le fameux privilège à l'approche de nouvelles élections. De plus, s'il est toujours payant de citer les médecins dénonçant avec ardeur l'alcoolisme féminin, la rigueur scientifique voudrait qu'on mentionne également que les enquêtes nationales ont tôt démontré que les femmes n'ont jamais bu autant que les hommes. Enfin, de jeunes chercheuses ont détaillé récemment que le positivisme à tout crin de



certains émules d'Auguste Comte a pu dévoyer leurs méthodes et faussé leurs résultats.

En dernière analyse, si nos 5 historiens sont spécialistes de champs d'études complémentaires : « économie, monde rural, religieux, études politiques et démographiques », il eût été judicieux d'inclure un géographe dans l'équipe. J'en veux pour preuve le tandem si novateur formé par Philippe Madeline et Jean-Marc Moriceau. Nonobstant, cette somme dont tous les auteurs semblent avoir eu le souci de justifier le sous-titre : « Entre tradition et modernité » offre un précieux panorama et de réjouissantes vues en coupe. Au final, les raccourcis hasardeux pointés n'obèrent pas l'utilité de nombre de résumés synthétiques. (B. Noël)

Yannick Marec, Jean-Pierre Daviet, Bernard Garnier, Jean Laspougeas, Jean Quellien, Rennes, Editions Ouest-France, 2015.

### Femmes d'exception en Normandie

Dans l'ouvrage précédemment présenté, le rapporteur, Benoît Noël, s'impatiente sur le manque de représentativité des femmes auteurs dans l'ouvrage collectif intitulé *La Normandie du XIX<sup>e</sup> siècle*. Son impatience va être satisfaite avec le livre de J. Meilhaud. Ce dernier fait le portrait de 20 femmes normandes du

Moyen-Age jusqu'à l'époque contemporaine. On peut tiquer, bien sûr, sur la notion d'exception (fera-t-on un ouvrage sur 20 femmes qui ne soient pas d'exception ou un autre sur 20 hommes d'exception en Normandie ?), mais entre les portraits consensuels sur des femmes connues (La mère Denis, Thérèse de Lisieux, la mère Poulard, Lucie Delarue-Mardrus, Charlotte Corday, la dame aux camelias, la duchesse Mathilde, Elisa Schlesinger, etc.), on trouve des portraits de femmes moins connues du grand public : Germaine Coty, Louise Hervieu, Marie-Madeleine de la Peltrie, Suzanne Duchamp, Marguerite de Witt-Schlumberger, etc.

Examinons les pages consacrées à Charlotte Corday, figure emblématique de la Révolution. Mais de quel bord est-elle ? L'auteur examine toutes les possibilités, parmi lesquelles celles exprimées par Michel Onfray (philosophe) et Guillaume Mazeau (universitaire). L'auteur s'en tire par une pirouette : « Depuis 1981, la peine de mort n'existe plus en France ». Marguerite de Witt-Schlumberger est également évoquée dans cet ouvrage. Conformément à sa méthode, l'auteur termine sa biographie de la figure féminine évoquée par son importance dans notre actualité, et, en ce qui concerne Marguerite de Witt-



Schlumberger, sur ses fils : littérateur (Jean), financier (Maurice) et inventeurs (Conrad, Marcel) émérites, en esquissant vaguement la personnalité de la fille (Pauline). Est-ce là l'objectif de cet ouvrage ? Mais avant d'arriver là, toutes les contradictions, supposées ou non, de Marguerite de Witt-Schlumberger sont abordées et nous connaissons ainsi tous les enjeux féministes des premières années du XX<sup>e</sup> siècle, qui trouveront un début d'aboutissement avec le droit de vote pour les femmes instauré à la Libération, par le gouvernement provisoire du général de Gaulle (1944). En tout cas, un ouvrage agréable à lire sur vingt femmes normandes, dont le seul tort fût peut-être de ne pas être toutes augeronnes. (J. Bergeret)

Jean Meilhaud, 288 p., collection femmes d'exception, Ed. le papillon rouge, Villeveyrac, 2015.

La maîtrise d'œuvre de la restauration en Pays d'Auge

CAREX NORMANDIE

Pour une restauration des maisons à pans de bois esthétique, confortable, facile à vivre, dans le respect des contraintes, combinant les technologies les plus récentes à l'emploi des matériaux et des techniques traditionnels.



CAREX NORMANDIE

CONCEPTION AMENAGEMENT RESTAURATION EXTENSION — Pascale Diligeon

Le Bôquet, chemin des Laitiers 14140 Vieux-Pont-En-Auge

Mobile.06 12 54 76 06. Tél./Fax. 02 31 20 99 31 [www.carexnormandie.com](http://www.carexnormandie.com) E.mail. [pdiligeon@aol.com](mailto:pdiligeon@aol.com)

©Pascale Diligeon

